

Communauté de communes

# L'Orée de la Brie

Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare  
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : [communaute@loreedelabrie.fr](mailto:communaute@loreedelabrie.fr)

## SEANCE DU MERCREDI 20 DECEMBRE 2023

N° 82-2023

Objet : Décisions du Président

Jean LAVIOLETTE, Président de la Communauté de communes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu les délibérations N° 23-2020 et N° 48-2020 des Conseils communautaires des 11 juillet 2020 et 21 octobre 2020 portant délégation générale au Président,

**Prend acte des décisions suivantes,**

N° 55-2023	OPERIS - Avenant N° 2023AM0867 au contrat de maintenance OXALIS / GNAU N° MNT-2022-0867 - Gestion des dossiers d'application du droit des sols - Gestion du cadastre et de l'urbanisme
N° 56-2023	Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France - Protocole de cofinancement de l'étude pré-opérationnelle sur la réhabilitation /reconversion de ZAE de la Communauté de communs de l'Orée de la Brie
N° 57-2023	Département de Seine-et-Marne - Avenant N° 1 à la convention de versement des CEE (Certificats d'Economies d'Energie) au titre du SARE (Service d'Accompagnement pour la Rénovation Energétique)
N° 58-2023	Convention de mise à disposition du complexe multisports de Chevry-Cossigny au profit de l'association Aïkido de Brie-Comte-Robert
N° 59-2023	Renove Plomberie - Contrat de maintenance chaufferie et ventilation - Bâtiments communautaires
N° 60-2023	Renove Plomberie - Contrat de maintenance des installations de chauffage - Gymnases Blaise Pascal 1 & 2
N° 61-2023	Société Dematis - Reconduction abonnement e-convocations.com
N° 62-2023	Contrat de modification de raccordement au réseau de gaz naturel pour le complexe multisports de Chevry-Cossigny - RE1-2306694/001001

Fait à Brie-Comte-Robert, le 21 décembre 2023.

Le Président,  
**Jean LAVIOLETTE.**





Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare  
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : [communaute@loreedelabrie.fr](mailto:communaute@loreedelabrie.fr)

## SEANCE DU MERCREDI 20 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt décembre à dix-neuf heures et une minute, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le quatorze décembre deux mille vingt-trois s'est rassemblé salle du conseil de la Mairie de Brie-Comte-Robert sise 2 rue de Verdun.

### Étaient présents :

Mesdames FERRER, LABRUYERE (*arrivée avant le vote de la délibération N° 80-2023*), LAFORGE, MOLINERIS, NOEL, VINIT et Messieurs BEZOT, COLLON, COULOUMY, DENION, DUPUY, LAVIOLETTE, PENNEC, PRUVOT, RALLIERE, SAMANIEGO, SERGEANT, VILLAÇA, WOFYSY.

### Étaient représentés :

Madame BERNARDO pouvoir à Monsieur DUPUY.  
Madame BOYER pouvoir à Madame VINIT.  
Madame GONZAGUE pouvoir à Monsieur WOFYSY.  
Madame MERIAUX pouvoir à Monsieur COLLON.  
Madame ROLLET pouvoir à Monsieur VILLAÇA.  
Madame SANTIN pouvoir à Madame NOEL.  
Madame SAUVIGNON pouvoir à Monsieur LAVIOLETTE.  
Monsieur DARMON pouvoir à Monsieur BEZOT.  
Monsieur CHEVALIER pouvoir à Monsieur PRUVOT.  
Monsieur SAUVIGNON pouvoir à Monsieur SAMANIEGO.

### Était absent excusé :

Monsieur MORIN.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame NOEL a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **18** (*avant le vote de la délibération N° 80-2023*) puis **19**

Membres excusés et représentés : **10**

Membres absents non représentés : **2** (*avant le vote de la délibération N° 80-2023*) puis **1**

### Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président.

Le Conseil communautaire, à l'**unanimité**, approuve le Procès-verbal de la séance du mercredi 22 novembre 2023.